



Signature d'une convention
pour le renforcement du partenariat
entre la Poste Tunisienne et Taysir Microfinance



La Poste Tunisienne et Taysir Microfinance ont renouvelé, le mardi 17 janvier 2017, leur partenariat par la signature, au siège social de l'Office National des postes, d'une convention qui permettra la création d'une carte de paiement cobrandée « **MobiTasshil** ».

Le protocole d'accord a été signé conjointement par Mme Rim Lamti Directrice Générale de Taysir Microfinance et M. Moez Chakchouk PDG de la Poste Tunisienne en présence des cadres des deux institutions.

M Moez Chakchouk a déclaré « Ravi, aujourd'hui, de renforcer le partenariat avec Taysir et de contribuer conjointement à promouvoir la facilitation d'accès aux services de microfinance par le biais de la promotion d'une carte prépayée co-brandée « MobiTasshil » alliant simplicité d'utilisation et sécurité et permet l'accès à des services financiers numériques 24h/24 et 7 jours/7 ».

De sa part, Rim Lamti a annoncé « Taysir Microfinance consolide, aujourd'hui, son partenariat privilégié avec La Poste Tunisienne qui a donné lieu au déploiement des efforts mutuels et fructueux de nos deux équipes afin de promouvoir et de faciliter l'inclusion financière en modernisant les modalités de paiement des microcrédits ».

Il est à rappeler que ce partenariat a débuté en juin 2014 avec le service de Mobiflouss, en partenariat avec Ooredoo et La Poste Tunisienne, proposé aux clients de Taysir Microfinance, technologie digitale unique en Tunisie qui permet la réception de fonds sur une carte e-dinar SMART et le remboursement des échéances de microcrédits via mobile.